

# BUDGET

## 2012

### CHIFFRES-CLES DU BUDGET 2012

Total des revenus	Fr.	5'102'275,20
Total des charges	Fr.	4'091'794,70
Marge d'autofinancement avant amortissements	Fr.	1'010'480,50
Les amortissements s'élèvent à	Fr.	733'652,65
L'excédent de revenus est de	Fr.	276'827,85
Les investissements nets se montent à	Fr.	1'396'530,00
L'insuffisance de financement est de	Fr.	386'049,50

### FONCTIONNEMENT

Par rapport au budget 2011, les écarts les plus significatifs dans les charges concernent principalement les amortissements (+73'734,00), l'enseignement et la formation (-186'638,20), Culture, loisirs, culte (+58'510,17) le trafic (+ 49'821,50), la protection et aménagement de l'environnement (+147'234,95) et finances et impôts (+209'297,90).

Pour les revenus, les écarts par rapport au budget 2011 concernent principalement, l'enseignement et la formation (-208'449.40), la protection et l'aménagement de l'environnement (+88'382,20) et finances et impôts (+371'933,-).

Le Conseil a décidé de porter l'indexation des impôts communaux 2012 à 170%, ce qui est le maximum autorisé actuellement.

Le résultat du budget 2012 est légèrement inférieur à celui de 2011 (-56'409,32).

Il nous semble important de relever que les dépenses de fonctionnement de l'ACCM, votées par l'Assemblée des délégués, se montent à Fr. 11'855'690,-. Notre part du déficit (2%) est de Fr. 194'755,60.

Les subventions versées aux résidents d'Icogne s'élèvent à Fr. 488'800,-.

### INVESTISSEMENTS

Les principaux investissements 2012 sont : l'achat d'une parcelle pour la création d'un verger communal (Fr. 20'000,-), l'assainissement du congélateur-abattoir et la création d'archives (Fr. 250'000,-), la subvention d'aide à l'investissement à la Bourgeoisie d'Icogne pour l'assainissement du bâtiment de l'administration communale (Fr. 100'000,-), la suite de l'étude pour l'aménagement de la Place Roger Bonvin (Fr. 50'000,-), la participation à la construction des routes cantonales et nationales (Fr. 150'000,-), la modification de la signalisation routière du village (Fr. 50'000,-), l'achat d'une machine pour le déneigement des trottoirs (Fr. 120'000,-) et la poursuite de la mise en œuvre du PGEE (Fr. 210'000,-).

Les investissements nets de l'ACCM, votés par l'Assemblée des délégués s'élèvent à Fr. 9'901'500,-. Notre participation (2%) est de Fr. 198'030,-.

Tous les investissements ont été financés par nos liquidités.

### SITUATION FINANCIERE

La situation financière de la Commune d'Icogne reste très bonne malgré le niveau élevé des investissements.